

Compte rendu de la séance du samedi 14 janvier 2017

Président : WAGNER Philippe
Secrétaire : BREMOND Louis

Présents :

Tous les membres à l'exception de :

Absents : Madame Cathie MAZZOLINI

Représentés : Madame Sandra CAMPIONE par Madame José CHARROUX,

Monsieur Cyrille PRACHE par Madame Marie-Claude CLAEYS

Approbation du dernier compte rendu :

Séance du 26/12/2016 - approuvé à l'unanimité

Délégations de Monsieur le Maire au titre de l'article L2122-22 du CGCT :

Néant

Ordre du jour :

- Désignation d'un délégué intercommunal

Délibérations du conseil :

1. Election des délégués intercommunaux

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-35-003 du 30 novembre 2016, portant création de la communauté de communes "HAUTE PROVENCE PAYS DE BANON",

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-47-006 du 12 décembre 2016, portant constatation de la composition du conseil communautaire de la communauté de communes "HAUTE PROVENCE PAYS DE BANON",

Considérant la démission du conseiller communautaire Monsieur Cyrille PRACHE,

Vu l'article L5211-6-2 du C.G.C.T,

Considérant qu'il y a donc lieu de désigner un nouveau conseiller communautaire ; les listes et résultats des élections municipales et communautaires de 2014 ne sont pas pris en compte. Il s'agit d'une élection au sein du conseil municipal totalement indépendante en ce cas d'entre deux renouvellements généraux des conseils municipaux,

Après en avoir discuté au sein du Conseil Municipal,

Monsieur le Maire demande aux élus se portant candidats de se faire connaître.

Les candidats sont les suivants :

- Liste A : Monsieur Philippe WAGNER, Maire

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, il convient de prendre en compte les résultats suivants :

11 voix pour la liste A de Monsieur Philippe WAGNER,
2 voix pour Monsieur Joanny BOUNOUS,
1 vote blanc.

- La liste A obtenant la majorité absolue avec 11 voix, Monsieur Philippe WAGNER est donc élu conseiller communautaire au sein de la Communauté de Communes de Haute Provence Pays de Banon.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe d'un rendez-vous programmé avec l'ONF pour la vente des parcelles forestières et l'estimation du bois sur pied.
- Information de 3 décès en une semaine sur l'hôpital non relatifs au cas de grippe.
- Monsieur ROBIN demande quelle est la population exacte suite au dernier recensement. Monsieur le Maire précise le décalage entre l'année de recensement et la population notifiée au 1er janvier de l'année. Au 1er janvier 2017, la population municipale de Banon est de 1016 habitants.
- Madame MOUTTE Michèle demande s'il est possible de couper les illuminations de Noël pour la nuit, compte tenu de la vague de froid annoncé, afin de réduire la consommation d'énergie.

Séance levée à 11h38

Le Maire : Philippe WAGNER

